

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 MARS 2008**

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr Philippe CURTI, Maire à 20h30.

M. Patrice AUBERT est élu secrétaire de séance.

Présents : Messieurs GIULI, BRUNET, MAILLIARD, BAILLE, REYNIER, AUBERT et Mesdames DECLETY, ALTMANN, HUBERT.

Absents : Monsieur CARNEL et Madame CERV ayant donné procuration respectivement à Mr BAILLE et Mr GIULI.

• **ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Mme DECLETY et Mr BRUNET sont nommés assesseurs.

Fonction	Qualité	Nom et Prénom
Maire	Mr	MAILLIARD Michel
1 ^{er} Adjoint	Mr	CARNEL Dominique
2 ^{ème} Adjoint	Mr	BRUNET Thierry
3 ^{ème} Adjoint	Mme	ALTMANN Elisabeth
	Mr	GIULI Emmanuel
	Mr	BAILLE Alain
	Mr	REYNIER Philippe
	Mme	CERV Jakline
	Mme	DECLETY Françoise
	Mme	HUBERT Valérie
	Mr	AUBERT Patrice

• **ELECTION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONNAIS**

Fonction	Qualité	Nom et Prénom
Titulaire	Mr	CARNEL Dominique
Titulaire	Mme	ALTMANN Elisabeth
Suppléant	Mr	GIULI Emmanuel
Suppléant	Mr	BRUNET Thierry

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2008**

Le Maire ouvre la séance à 18h00.

Tous les conseillers sont présents.

M. Thierry BRUNET est élu secrétaire de séance.

Est invité, M. BUNAND Receveur Municipal

Le Maire présente Monsieur Bunand Receveur Municipal qui va exposer les budgets primitifs 2008.

• **VOTE DU TAUX DES 4 TAXES**

Le Maire propose de ne pas voter d'augmentation du taux des 4 taxes (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle) pour l'année 2008.

Par contre, la participation que la Commune verse au SMITOM a fortement augmenté. Cette participation est calculée selon trois éléments : traitement des ordures ménagères, recyclables et déchetterie. Pour 2008 l'élément déchetterie est en hausse de 20% . cette évolution entraîne une augmentation du taux applicable à la taxe des ordures ménagères qui passe de 4.22% en 2007, à 4.84% pour 2008.

• **BUDGETS PRIMITIFS 2008**

1. BUDGET PRINCIPAL : la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 424 252 00 €. En investissement la section s'équilibre à 252 415,00 €.
2. BUDGET ASSAINISSEMENT : en équilibre à 19 285,00 € Frs pour le fonctionnement et à 45 351,00 € pour l'investissement.

• **ELECTION DES DELEGUES qui représenteront la Commune au sein des organismes suivants :**

ORGANISMES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Communauté de Communes du Sisteronais CCS	Dominique CARNEL Elisabeth ALTMANN	Thierry BRUNET Emmanuel GIULI
SIVU SALIGNAC/ENTREPIERRES (eau potable)	Michel MAILLARD Alain BAILLE Patrice AUBERT Philippe REYNIER	
Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM)	Emmanuel GIULI Patrice AUBERT	
Syndicat Intercommunal d'Electrification SIE	Thierry BRUNET Dominique CARNEL	
Syndicat Intercommunal pour la Gestion et l'Animation du Hameau de Saint Symphorien	Alain BAILLE Emmanuel GIULI Elisabeth ALTMANN	Jacqueline CERV Philippe REYNIER Valérie HUBERT
Centre Communal d'Action Sociale	Françoise DECLETY Jacqueline CERV Valérie HUBERT Thierry BRUNET	
Comité National d'Action Sociale.	Françoise DECLETY	
AGEDI Syndicat Mixte de Gestion et de Développement Informatique	Jacqueline CERV	
Commission d'Appel d'Offre	Patrice AUBERT Dominique CARNEL Philippe REYNIER	Valérie HUBERT Thierry BRUNET Alain BAILLE
PAYS Sisteronais	Michel MAILLARD	Jacqueline CERV
Association des Communes Forestières	Michel MAILLARD	Thierry BRUNET
Correspondant Défense	Michel MAILLARD	
Correspondant Sécurité Routière	Philippe REYNIER	

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H15.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2008

Le Maire ouvre la séance à 18h30.

Mme Valérie HUBERT est élue secrétaire de séance.

Présents : Messieurs AUBERT, BAILLE, BRUNET, CARNEL, MAILLIARD, REYNIER, et Mesdames ALTMANN, CERV, DECLETY, HUBERT.

Absents : Monsieur GIULI.

Le Maire donne lecture de l'ordre du jour, puis communique pour information l'attribution des commissions communales : Finances : 1^{er} adjoint M. CARNEL - Urbanisme : le Maire M. MAILLIARD - Affaires scolaires : 2^{ème} adjoint M. BRUNET - Travaux : M. BAILLE

- **Indemnités Maire et adjoints**

Le Maire rappelle le choix de la composition du conseil municipal et notamment le nombre des adjoints qui est de 3 adjoints et propose de fixer les taux suivants :

	: indemnité du Maire :	15,03 % de l'indice brut 1015
1	indemnité du 1 ^{er} adjoint :	5,01 % de l'indice brut 1015
	indemnité du 2 ^{ème} adjoint:	5,01 % de l'indice brut 1015
	indemnité du 3 ^{ème} adjoint:	5,01 % de l'indice brut 1015

- **indemnité du Receveur Municipal**

le Maire informe le Conseil Municipal que l'arrêté du 16/12/83 a institué l'indemnité de conseil au bénéfice des receveurs municipaux. Il propose de reconduction de ces dispositions au profit de Mr BUNAND, receveur municipal à Sisteron.

- **Modification statutaire de la Communauté de Communes du Sisteronais**

Le Conseil Municipal doit délibérer sur l'augmentation du nombre de sièges de l'assemblée communautaire afin de répondre à un besoin d'amélioration du fonctionnement de la Communauté de Communes du Sisteronais. Il est proposé de porter le nombre de sièges à 24 délégués titulaires et 24 délégués suppléants répartis de la manière suivante : Authon : 2 délégués titulaires et 2 suppléants - Entrepierres : 3 délégués titulaires et 3 suppléants - Mison : 6 délégués titulaires et 6 suppléants - Saint Geniez : 2 délégués titulaires et 2 suppléants - Sisteron : 11 délégués titulaires et 11 suppléants

- **Modification du Plan d'Occupation des Sols**

Le Maire informe qu'il y a lieu d'entreprendre une modification simple du POS afin de simplifier et d'assouplir la réalisation des projets

- **Salle polyvalente de Mézien**

Pour information, le bâtiment vieillissant amène quelques interrogations sur son utilisation. Il est demandé à la Sous Préfecture, le passage de la commission de sécurité des bâtiments. Dans l'attente des résultats de son rapport, les locations occasionnelles sont suspendues.

- **Piste du Pied du Bois**

Le Maire rappelle le projet de desserte du Pied du Bois, informe des réunions qui ont eu lieu avec la Commune de Salignac pour laquelle un projet était en cours faisant continuité avec celui d'Entrepierres. Il est ressorti de ces réunions un désistement de la part de la Commune de Salignac. Le Maire propose le retrait de la Commune d'entrepierres de ce projet n'ayant plus de raison d'être si la continuité sur Salignac n'est pas réalisée.

- **Réserve géologique**

Le Maire rappelle les délibérations des 22/9/05 et 2/5/06, portant sur l'intégration du territoire de la Commune dans le périmètre de la Réserve Géologique. Ces démarches, à ce jour, n'ont pas été concrétisées du fait des difficultés rencontrées par la Réserve Géologique.

Il propose l'annulation de ces délibérations afin que le territoire de la Commune ne soit pas inclus dans le périmètre de la Réserve Géologique.

- **Subventions 2008**

Le Maire rappelle qu'il a été inscrit budget 2008, un montant de 5500 € pour les subventions allouées aux caisses des écoles et diverses associations, notamment : COOP. SCOLAIRE ENTREPIERRES 1 676,00 €, COOP. SCOLAIRE SALIGNAC 2 514,00 €, SOCIETE DE CHASSE 150,00 €, ADAPEI 50,00 €, BIBLIOTHEQUE PEDAGOGIQUE 50,00 €, ADMR 100,00 €, Resto du Cœur 50,00 €, P.E.P. 04 50,00 €, FAMILLES SYSTEME 04 50,00 €, USEP 50,00 €....

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ont été approuvées à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUIN 2008**

Le Maire ouvre la séance à 20h30.

M. BRUNET est élu secrétaire de séance.

Présents : Messieurs AUBERT, BAILLE, BRUNET, CARNEL, GIULI, MAILLIARD, REYNIER, et Mesdames ALTMANN, DECLETY, HUBERT.

Absents : Mme J. CERV.

- **Désignation des délégués en vue des élections sénatoriales**

Le Maire informe que conformément à l'arrêté préfectoral n° 2008-1193 du 02/06/08, il y a lieu de désigner 1 délégué titulaire et 3 suppléants.

Sont élus titulaire : Michel MAILLIARD

Suppléants : Elisabeth ALTMANN, Françoise DECLETY, Emmanuel GIULI

- **Echange de parcelles avec l'ONF**

Le Maire expose la proposition d'échange de parcelles présentée par l'ONF :

L'Etat cède à la Commune 17ha4345

La Commune cède à l'Etat 22ha8070

La différence de surface s'explique par la nature des sols.

- **Restitution de fonds au nouveau comité des fêtes**

Le Maire informe de la création d'un nouveau comité des fêtes avec siège social en Mairie d'Entrepierrès. Donne la composition du bureau et du conseil d'administration. Propose la restitution des fonds laissé par le précédent comité des fêtes d'un montant de 2378,68€.

- **Centre de loisirs de Salignac**

Le Maire propose qu'une participation de 3€ par jour et par enfant soit accordée aux familles dont les enfants participent au centre de loisirs de Salignac.

- **Questions diverses**

Il y a lieu, à la demande du notaire, de modifier la délibération du 23/11/2000 portant sur le don de trois parcelles de M Nevière au bénéfice de la Commune. Les termes n'étant pas appropriés il y a lieu de modifier la délibération en remplaçant les termes « don » par « cession gratuite ».

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ont été approuvées à l'unanimité des présents. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 SEPTEMBRE 2008**

Le Maire ouvre la séance à 18h30.

M. BRUNET est élu secrétaire de séance.

Présents : Messieurs AUBERT, BAILLE, BRUNET, CARNEL, GIULI, MAILLIARD, REYNIER, et Mesdames ALTMANN, DECLETY, HUBERT, CERV.

• **Décision modificative n°1**

Désignation des articles			
Num	Libellé	Recettes	Dépenses
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
022	Dépenses imprévues		-7500.00
6068	Autres matières & fournitures		1000.00
617	Etudes et recherches		1000.00
622	Rémunérations d'intermédiaires et h		1200.00
624	Transports de biens et transports c		31000.00
6411	Rémunération personnel titulaire		11000.00
6413	Rémun. personnel non titulaire		2500.00
6419	Rembours./rémunérat° personnel	17000.00	
6450	Charges de sécu sociale et prévoyan		10000.00
6531	Indemnités maires et conseillers		1900.00
6573	Subventions de fonctionnement aux o		2600.00
658	Charges diverses gest° courant		34000.00
7025	Taxes d'affouage	500.00	
7087	Remboursements de frais	64000.00	
74718	Autres	7200.00	
TOTAL		88700.00	88700.00
SECTION D'INVESTISSEMENT			
138-000	Subvnetions	10419.00	
1641-00	EMPRUNT EN EUROS	40000.00	
2188-121	Autres immo. corporelles		40000.00
TOTAL		50419.00	40000.00

• **Convention frais interscolaires**

Le Maire expose la proposition de convention entre la Communauté de Communes Lure-Vançon-Durance et la Commune d'Entrepierres permettant de clarifier les états de frais interscolaires.

• **Avenant tarif cantine**

Le Maire informe de l'augmentation du prix du repas qui passe à 3,38€ TTC, soit une augmentation de 0,08€/repas. Cette augmentation sera répartie comme suit : 0,03€/repas pris en charge par la commune et 0,05€/repas pris en charge par les familles, sauf pour les adultes qui assumeront la totalité de la hausse.

• **Pour information : modification arrêté délégation fonction**

Le Maire informe que l'arrêté de délégation de fonction n°2008-04 en date du 15.05.2008 a été modifié et remplacé par l'arrêté n°2008-13 :

- Mr CARNEL Dominique est délégué aux finances

- Mr BRUNET Thierry est délégué à la communication et aux affaires scolaires
 - Mme ALTMANN Elisabeth est déléguée aux affaires environnementales du Domaine Public et au Patrimoine
-
- **Création de régie de recette pour les coupes affouagères**
Le Maire informe de la mise en place d'une régie de recettes concernant l'encaissement des coupes affouagères suite à la demande pressante des administrés et de la Trésorerie.
-
- **Pour information : autorisation de pacage 2008**
Le Maire informe de l'autorisation de pacage accordée à Mr Isnard René pour l'année 2008 pour un montant de 148.50€.
-
- **Don pour l'école**
Le Maire informe que suite au baptême civil de Tom PESENTI en date du 24.05.2008 il a été fait un don de 50€ pour l'école d'Entrepierres, cette somme sera reversée à l'école d'Entrepierres, par un mandat au 6573 au profit de la coopérative scolaire d'Entrepierres.
-
- **Subvention 2008 – Association Chapelle de Vilhosc**
Le Maire informe qu'il a été alloué une subvention d'un montant de 200€ à l'Association « Chapelle de Vilhosc ». Il rappelle que pour toutes demandes de subventions, il faut fournir impérativement :
 - les statuts
 - la liste nominative du Conseil Administratif
 - le compte rendu de l'Assemblée Générale
 - le bilan de l'année n (ou n-1)

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ont été approuvées à l'unanimité des présents.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2008

Ouverture de la séance à 18h30.

Présents : Mmes CERV, DECLETY , ALTMANN, HUBERT,
Mrs MAILLIARD , CARNEL , BRUNET , REYNIER , BAILLE , GIULI.

Absent : Mr AUBERT (pouvoir à Mme HUBERT)

Le Maire expose l'ordre du jour et annonce 2 questions diverses qui sont la vente du tractopelle et un projet de jumelage avec DOGODUMAN (MALI).

- Convention DDE :

Actuellement, la DDE offre un service gratuit d'instruction des permis de construire, CU...

Le Maire propose un renouvellement de cette convention.

Adopté à l'unanimité.

- Cantine :

Le Maire expose le projet de convention cantine entre la Communauté de Communes Lure-Vançon-Durance et Entrepierres.

Adoptée à l'unanimité.

- Autorisation d'emprunts :

-Le but est d'acheter un outil de travail adapté aux besoins de la commune (déneigement...) qui est un tracteur agricole avec ses équipements.

Mr CARNEL expose le plan de financement :

Achat du tracteur : 23000 € HT soit 27508 € TTC

Matériel de déneigement : 8192,60 € TTC

Chargeur : 11529,44 € TTC

Débroussailleuse : 16923,40 € TTC

Pour un total de 64153,44 € TTC financé comme suit :

Autofinancement (vente du tractopelle) : 38272 €

Subvention Conseil Général (déneigement) : 8192,60 €

Avance Conseil Général : 10000 €

Fond de concours CCS : 7688,84 €

Approbation à l'unanimité.

- Le Maire demande l'autorisation de faire les démarches nécessaires afin de demander au conseil général une avance de 10000€ pour l'acquisition d'un tracteur.

Approbation à l'unanimité.

- Le Maire demande l'autorisation de faire les démarches nécessaires afin de demander à la communauté de communes du Sisteronais le versement d'une partie du fond de concours au titre de la PVA pour l'acquisition d'un tracteur : soit 7688.84€

Approbation à l'unanimité.

-Le Maire demande l'autorisation de faire les démarches nécessaires afin d'effectuer un emprunt en vue de l'achat de la réserve foncière située à proximité de l'école.

Approbation à l'unanimité.

- Urbanisme :

Mr CARNEL explique le rôle de l'agence de l'urbanisme du pays d'Aix-Durance et le montant de la contribution annuelle qui est de 0,76 € par habitant soit 288 € (base de 379 habitants).

Adoptée à l'unanimité.

- Représentants à l'agence de l'urbanisme du pays d'Aix-Durance :

Sont proposé : titulaire Mr MAILLIARD

Suppléant Mr CARNEL

Approbation à l'unanimité.

- Contrat d'embauche d'un adjoint administratif temporaire à titre occasionnel :

Le Maire expose les besoins et demande l'autorisation de signer un contrat d'embauche d'un adjoint administratif temporaire à titre occasionnel. Contrat dont la durée serai du 4 novembre à fin novembre renouvelable 3 fois en faveur de Mme CRESPIY Anne.

Approbation à l'unanimité.

- Travaux de l'église St-Marc d'Entrepierres :

Mme ALTMANN explique la possibilité de subvention de la Fondation du Patrimoine (20 à 25% du montant des travaux) par principe de souscription par des particuliers, association ... (pour 5% du montant HT des devis).

Adoptée à l'unanimité.

- Questions diverses :

- Le Maire demande l'autorisation pour vendre le tractopelle. La vente pour 32000€ HT permet de financer une partie du tracteur.

Approbation à l'unanimité.

-Mme CERV expose le projet de création d'un comité de jumelage avec le village Malien de Dogodumam.

La séance est levée à 19h30.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 DECEMBRE 2008

Ouverture de la séance à 18 heures. Secrétaire de séance : F. DECLETY

Présents : Mmes E. ALTMANN – J. CERV – F. DECLETY

Mrs M. MAILLIARD - A. BAILLE – D. CARNEL – Ph. REYNIER.

Absents : Mme V. HUBERT pouvoir à F. DECLETY

Mrs P. AUBERT pouvoir à E. ALTMANN

Th. BRUNET pouvoir à M. MAILLIARD

E. GIULI pouvoir à D. CARNEL

Le Maire expose l'ordre du jour et annonce trois questions diverses qui sont :

- VIREMENT DE CRÉDIT
- ADHÉSION À L'ASFODEL
- INSTALLATION DE PANNEAUX ROUTIERS

I/ Constitution d'une ligne de trésorerie et choix du prestataire pour l'achat du tracteur

Mr CARNEL expose le besoin d'une ligne de trésorerie de 26000€ en attendant les aides financières affectées à l'achat du tracteur soit :

Participation du Conseil Général = 8 192,60 €

Avance du conseil général = 10 000,00 €

Fond de concours CCS = 7 688,84 €

TOTAL = 25 881,44€

Pour cette ligne de trésorerie les banques n'étant pas favorables dans un premier temps, nous avons sollicité Monsieur le Sous-préfet pour qu'il motive notre demande. 2 banques ont offert leur service, le Crédit Agricole à un taux de 5.62% et la Banque Populaire à un taux de 3.69%. Mr Carnel propose de retenir cette dernière.

Adoptée à l'unanimité.

II/ Propositions de modifications du POS (Plan d'occupation des sols).

Le maire propose les modifications et ajouts suivants ainsi que certaines fautes de frappes.

Page 2 article 2-3 : ajout « Les Permis de démolir »

Page 4 article 6 : ajout en première ligne « Un permis de démolir est institué pour l'ensemble des zones.

Page 14 lire « Titre III » au lieu de « Titre II »

1^{ER} article, 2^{ème} alinéa : lire « artisanat, industrie, commerce et hôtellerie pour le secteur Nae ».

Article NA 1.c) : lire « Les constructions ou installations destinées aux activités artisanales, de services, industrielles, commerciales et hôtelières ».

Page 21 article NB2 a) : La phrase est remplacée par celle-ci « Les immeubles destinés à l'habitat collectif ».

Page 29 article NC1 f) : la restauration, l'aménagement ou l'extension des bâtiments existants « à **condition que** » (ajout)

Page 30 article NC2 : ajout de

d) Les campings, les caravanings, les parcs résidentiels de loisirs, les habitations légères de loisirs, le stationnement isolé de caravanes camping-cars et autres fourgons.

e) Les installations classées soumises à autorisation, non liées à une activité agricole.

Adoptée à l'unanimité.

III/ Choix des entreprises retenues pour la restauration de l'Eglise d'ENTREPIERRES.

Le Maire propose les entreprises suivantes après étude des devis et conseil de la FONDATION DU PATRIMOINE :

Maçonnerie : Mr. Jean-Louis BOVIS de CHAMPTERCIER.

Menuiserie : Mr. CHEILAN d'ENTREPIERRES

Peinture : SARL Dominique LUQUET (Conservation restauration de peintures murales)

Electricité : Mr MANSUY

ERDF

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

I/ Virement de crédit :

Mr CARNEL propose une correction comptable

Budget principal : correction de 250€ d'immobilisation corporel à immobilisation incorporel.

Budget assainissement : Inversement des lignes comptables 615 et 673 (erreur d'exercices antérieure).

Adoptée à l'unanimité

II/ Adhésion à L'ASFODEL :

Monsieur le Maire donne des renseignements sur L'ASFODEL , association pour la formation des élus locaux pou une adhésion de 10€ par an.

Adoptée à l'unanimité

III/ Panneaux routiers :

Monsieur Le Maire propose l'installation de panneaux routiers afin de sécuriser le carrefour et l'école d'ENTREPIERRES.

Adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 19h15.

Compte rendu du Conseil Municipal
du 18 décembre 2008

Le maire ouvre la séance à 18h30

Présents : Mmes F. DECLETY – V. HUBERT – Mrs. P.AUBERT – A. BAILLE – Th. BRUNET –
D. CARNEL – E. GIULI – Ph. REYNIER

Absents : Mme E. ALTMANN pouvoir à Mr M. MAILLIARD Mme J. CERV pouvoir à Mr. A.
BAILLE

Mme F. DECLETY est élue secrétaire de séance

Le maire expose l'ordre du jour et annonce trois questions diverses :

- Modification statutaire de la communauté de commune
- Convention transport scolaire
- Convention d'adhésion SIMPRO.

- Annulation de la Délibération du 30 janvier 2007

Le maire explique le pourquoi de l'annulation, en effet le 30 janvier 2007 le conseil municipal a été amené à prendre dans l'urgence une délibération pour le transfert des charges à la communauté de commune, il s'avère avoir été mal conseillé à l'époque tant le dossier est complexe. Le maire demande donc l'annulation de la délibération du 30 janvier 2007.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

- Désignation d'un représentant à la CLETC.

Le maire informe le conseil municipal sur la Commission locale d'évaluation des transferts de charges au sein de la communauté de commune et propose Mr. Dominique CARNEL comme représentant.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

- Adhésion des communes de VALERNES et VAUMEILH à la communauté de commune du Sisteronnais.

Le maire informe le conseil municipal de la délibération en date du 10 et 11 décembre 2008 prise par les conseillers municipaux de Valernes et Vaumeilh pour l'adhésion à la communauté de commune et demande au conseil municipal d'Entrepierres de se prononcer sur cette demande.

Accord du conseil municipal à l'unanimité

- Modification statutaire de la communauté de commune.

Le maire rappelle le nombre de délégués à la communauté de commune et vu l'adhésion de Valernes et Vaumeilh le conseil municipal doit délibérer sur l'augmentation des sièges de l'assemblée communautaire du Sisteronnais. Il est proposé de porter le nombre de sièges à 32 délégués titulaires et 32 délégués suppléants répartis de la manière suivante :

Authon : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants

Entrepierres : 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Mison : 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants.

Saint Geniez : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants

Sisteron : 15 délégués titulaires et 15 délégués suppléants

Valernes : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Vaumeilh : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Accord du conseil municipal à l'unanimité

- Convention transport scolaire

Le maire expose le projet de convention concernant la répartition des charges communes de transports scolaires Salignac/Entrepierrès.

Accord du conseil municipal à l'unanimité

- Convention SIMPRO

Le maire expose la modification de la convention du service intercommunale médecine professionnelle.

Accord du conseil municipal à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la séance se termine à 19h30.